



Projet Education Inclusive en Côte d'Ivoire

Promouvoir une éducation inclusive de qualité pour les enfants en situation de handicap

FORUM SUR L'EDUCATION INCLUSIVE EN CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Bibliothèque Nationale, jeudi 19 et vendredi 20 août 2021



RAPPORT

© Equipe de Projet Education Inclusive en faveur
des Enfants en Situation de Handicap en Côte d'Ivoire,
août 2021

SOMMAIRE

1. Introduction	2
2. Présentation succincte de l'action	2
3. Déroulé du Forum	3
3.1. Cadrage de l'activité	3
3.2. Compte rendu de la journée 1	5
3.3. Compte rendu de la journée 2	7
4. Synthèse des résultats	11
4.1. Les résultats de la mise en œuvre du projet	11
4.2. Les résultats des travaux de groupes	16
5. Les recommandations du Forum	20
6. Annexe	20

1. INTRODUCTION

Du jeudi 19 au vendredi 20 août 2020 s'est tenu à la Bibliothèque Nationale d'Abidjan Plateau le Forum sur l'Education Inclusive en valeur des Enfants en Situation de Handicap. Cette activité, placée sous le parrainage de S.E. Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire et la présidence de Madame le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, s'est inscrite dans le cadre de la clôture du projet Education Inclusive en Côte d'Ivoire.

Le présent document est un rapport succinct de l'activité et de son contexte.

2. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU CONTEXTE DE L'ACTIVITE

Le Forum sur l'Education Inclusive en Côte d'Ivoire, comme souligné dans l'introduction est une activité qui s'inscrit dans le cadre du Projet « **Education Inclusive en Côte d'Ivoire, promouvoir une éducation inclusive de qualité pour les enfants en situation de handicap** ». Ce projet est le fruit de la collaboration entre l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et les partenaires techniques que sont Société sans barrières – Côte d'Ivoire (SWB-CI) et l'ONG internationale chrétienne de développement CBM.

Le projet a pour objectif général de « contribuer à promouvoir l'accès des Enfants en Situation de Handicap à une éducation de qualité, adaptée à leurs besoins spécifiques, **dans leurs communautés de base** à travers les établissements scolaires existants » et visait quatre principaux résultats ainsi formulés :

- **R1** : Le **droit à l'éducation de qualité et à l'inclusion** des Enfants en Situation de Handicap est promu au sein des communautés et des ministères.
- **R2** : **500 enfants** en situation de handicap sont **intégrés dans les écoles inclusives** grâce à un environnement favorable et à un accompagnement socio-éducatif adéquat.
- **R3** : **150 enseignants dispensent une éducation de qualité** dans les 15 écoles inclusives sélectionnées par le projet.
- **R4** : **Les institutions spécialisées et les services sociaux sont renforcés** afin d'offrir un **suivi individualisé de qualité aux Enfants** en Situation de Handicap placés dans les écoles inclusives.

Dans sa phase d'extension appuyée financièrement par l'Union européenne et CBM Allemagne, le projet a été réalisé du 1^{er} juin 2017 au 31 août 2021 dans dix (10) villes de la Côte d'Ivoire (Abidjan, Dabou, Agboville, Toumodi, Yamoussoukro, Bouaké, Oumé, Man, Abengourou et Korhogo). Il a mobilisé 12 Directions Régionales de l'Education Nationale, 18 Inspections d'Enseignement Préscolaire et Primaire, 28 écoles primaires ordinaires ainsi que plusieurs structures techniques publiques et privées d'encadrement spécialisé des Personnes Handicapées.

L'appui financier de l'Union européenne s'élève à 650.000 euros et de celui de CBM Allemagne à 216.694 euros. Soit un coût global de 886.694 euros.

Durant 51 mois d'action, les activités menées par les acteurs ont permis d'atteindre, d'une part, plusieurs résultats et, d'autre part, de mettre en évidence d'importants défis pour la prise en compte effective des Enfants en Situation de Handicap par la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) en Côte d'Ivoire. Le Forum a été un cadre de bilan desdits résultats et notamment de réflexion pour la pérennisation de l'action.

3. DEROULE DU FORUM

3.1. Cadrage de l'activité

Le Forum sur l'Education Inclusive en faveur des Enfants en Situation de Handicap s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire affirmée à travers sa Constitution, sa politique de scolarisation obligatoire et la ratification de la Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées.

De façon spécifique, pour l'édition 2021 qui s'est tenue du 19 au 20 août 2021, il s'agissait de : (i) présenter le bilan de la mise en œuvre du projet Education Inclusive en faveur des enfants en situation de handicap en Côte d'Ivoire ; (ii) déterminer les actions à mener pour consolider les acquis et garantir la pérennisation de l'action et (iii) mettre officiellement en place la Plateforme de mise en œuvre de l'Education Inclusive en faveur des enfants en situation de handicap en Côte d'Ivoire conformément à l'Arrêté N° 0089/MENETFP/MEPS/MFFE Du 25 juin 2019.

L'activité a ciblé environ 100 acteurs et partenaire de l'éducation. Il s'agit notamment des cabinets des ministères en charge de l'éducation, de la formation, de la protection sociale et de la protection de l'enfant ; des services publics centraux, décentralisés et de base ; des organisations des Personnes Handicapées et des Partenaires Techniques et Financiers.

Ces différents acteurs se sont réunis pour réfléchir sur la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap durant un jour et demi suivant l'agenda ci-après :

DATE	Horaire	ACTIVITÉS
Jour 1 : Jeudi 19 août	Matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie d'ouverture - Film institutionnel du projet - Présentation des rapports
	Après – midi	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de groupe relatifs au rapport de l'action d'Education Inclusive en Côte d'Ivoire - Présentation de l'Arrêté interministériel
Jour 2 : Vendredi 20 août	Matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de groupe relatif à l'Arrêté interministériel - Restitution des travaux de groupe - Cérémonie de clôture



Plusieurs officiels ont honoré cette activité de leur présence effective ou en se faisant représenter. L'on note notamment :

Pour les Ministères :

- Monsieur Mamadou BINATE, Directeur de Cabinet, représentant Madame le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, **Président du Forum** ;
- Monsieur Victorien K. KONE, Directeur de la Promotion des Personnes Handicapées, représentant du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale ;
- Mme TRO Dezon Hortense, représentant le Cabinet du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- Monsieur GBANA Hillary, représentant le Cabinet du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ;
- Monsieur AMBEHM Kouassi Jonas, Conseiller Technique, représentant le Cabinet du Ministre d'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;
- Monsieur NGOH Bakayoko, Conseiller Technique, représentant le Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Monsieur Simon Thomas AHOLIA, représentant le Secrétaire d'Etat chargé de la Protection Sociale ;
- Monsieur SAHOURE Kouassi, Sous-Directeur des Centres de Formation Pédagogique, représentant Madame la Directrice des Ecoles, Lycées et Collèges ;
- Madame TRAHA Kondoh Sylvie, Sous-Directrice de l'Education Pour Tous (DEL/C/EPT) ;

Il faut également souligner la présence effective de plusieurs Directeurs Régionaux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ainsi que les représentants de l'Institut National de la Formation Sociale (INFS) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Pour les institutions de la république :

- Monsieur Kouassi Kouadio Alfred, représentant le Conseil National des Droits de l'Homme ;

Pour les partenaires Techniques et Financiers :

- Monsieur BROSSARD Stéphane, Chef d'équipe Croissance Inclusive et Durable, représentant le S. E. Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, **Parrain du Forum** ;
- Monsieur AKA Christian, Manager de Programme, représentant le Bureau de CBM Côte d'Ivoire ;
- Madame OUATTARA M. Marie – Cécile, Présidente du Conseil d'Administration de Société Sans Barrières – Côte d'Ivoire ;
- Monsieur ANOMA Louis Gervais, représentant Madame la Représentante pays de l'Unesco en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur KONAN N'Guessan, représentant l'ONG SightsSavers.

Les Organisations de/pour Personnes Handicapées ont été représentées à ce Forum par les structures suivantes :

- Confédération des Organisation des Personnes Handicapées de Côte d'Ivoire (COPH-CI), représentée par son PCA ;
- Fédération Ivoirienne des Associations des Sourds-Aveugles (FIASA), représentée par son Président ;
- Fédération des Associations et Organisations pour le Bien-Être des Albinos de Côte d'Ivoire (FAOBEACI), représentée par son Président ;
- Association Nationale des Sourds de Côte d'Ivoire (ANASOCI), représentée par son PCA ;
- Association Nationale des Aveugles et Volontaires pour la Promotion des Aveugles de Côte d'Ivoire (ANAVPACI), représentée par son Président ;
- ONG Mobilité HP, représentée par son Président ;
- Associations des Parents d'Elèves de l'Ecole Ivoirienne pour les sourds (APE-ECIS) ;
- Parents au Cœur Bleu ;

3.2. Compte rendu de la journée 1

La première journée a enregistré la participation d'une soixantaine d'acteurs et de partenaires du système éducatif au nombre desquels des représentants de Cabinets Ministériels, de services centraux et décentralisés et de services de base des Ministères de

l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, de l'Emploi et de la Protection Sociale, de la Femme, la Famille et de l'Enfant, de l'Enseignement Supérieur, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de la Fonction Publique, etc. Il est également souligné la présence des Organisations de Personnes Handicapées et des partenaires techniques et financiers du projet Education Inclusive en Côte d'Ivoire.

La journée s'est ouverte par l'hymne national, exécuté en vidéo par des enfants sourds de l'EPP Mamianou de Bouaké. Suivi de deux allocutions : l'une de Mme OUATTARA M. Marie-Cécile, Présidente du Conseil d'Administration de l'ONG Société sans barrières – Côte d'Ivoire, partenaire technique de mise en œuvre du projet et la seconde, celle de M. AKA Christian, Manager des Programmes de CBM – Côte d'Ivoire, représentant du co-financier de l'action avec l'Union européenne. Ces deux partenaires ayant remercié les ministères techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet pour leur engagement et les ont encouragés à poursuivre l'action. Ils ont réitéré leur intérêt pour la thématique de l'éducation des Personnes Handicapées et rassuré de leur disponibilité à accompagner les efforts qui s'inscrivent dans ce sens.



Suite à un problème de communication sur l'agenda de l'activité, Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation qui devrait ouvrir officiellement l'activité n'a pu le faire. L'autorisation a cependant été donnée pour le démarrage des travaux.

Les travaux de la journée ayant ainsi été ouverts.

Conformément à l'agenda, la première partie a été consacré à la présentation du bilan global du projet par Monsieur SANOGO Yede Adama, Chef du Projet, suivi de deux bilans locaux, présentés respectivement par Monsieur KOFFI Komenan Hyacinthe, Directeur Régional de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA), Président du Comité Local de Korhogo et par Monsieur OUATTARA Aboudramane, Point Focal du Projet à la DRENA de Bouaké 1.

Nous notons également l'intervention de Monsieur ANOMA Louis Gervais de l'UNESCO qui a encouragé les participants à se mobiliser pour la question de l'éducation inclusive en faveur des enfants en situation de handicap qui est une question capitale dans le monde. En témoigne les conclusions du rapport mondial sur l'éducation (GEM 2020) dont il a tenu à remettre officiellement une version à Monsieur SANOGO Yede Adama, Chef du Projet Education Inclusive. Il a également encouragé les participants à prendre leurs dispositions pour participer effectivement aux états généraux de l'éducation en Côte d'Ivoire.

A travers ces interventions, les participants ont fait un tour d'horizon du projet, de son contexte général à la conclusion en passant par la phase de conception, de la mise en œuvre des activités, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les leçons apprises, et ont

formulé des recommandations. Il ressort de leur intervention que la mise en œuvre du projet est globalement satisfaisant et a permis à la Côte d'Ivoire de développer un outil pour rendre opérationnelle sa volonté de ne laisser aucun enfant en dehors du système, quels que soient ses besoins spécifiques. Toutefois, de nombreux défis restent encore à surmonter, entre autres, la question de l'extension de l'action à d'autres localités et à d'autres types de handicap, le développement des structures de préparations et la question de l'orientation et de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements secondaires.

Les travaux de groupe ont suivi les exposés et ont porté sur les thèmes suivants :

- Consolidation institutionnelle et législative ;
- Collaboration technique entre les centres de préparation et les écoles inclusives ;
- Extension locale des écoles inclusives (primaire, secondaire général, secondaire technique et formation professionnelle) ;
- Examens et orientation des ESH en sixième et en seconde.

La première journée s'est achevée sur le point des travaux de groupe.

3.3. Compte rendu de la journée 2

Dès l'entame de la deuxième journée, les participants ont continué les réflexions au sein des différents groupes jusqu'à 9h30 avant de passer à la restitution en séance plénière.

La séance plénière s'est ouverte par la lecture du rapport de la première journée par Mlle YENON Rita Naomi Alexandra, membre du staff du projet. Ont suivi les exposés des différents groupes suivant l'ordre ci-après :

- **Groupe 1** : Consolidation institutionnelle et législative ; Exposé présenté par M. YEBOUA Kobenan Faustin (INFS).
- **Groupe 2** : Collaboration technique entre les centres de préparation et les écoles inclusives ; Exposé présenté par OULAÏ David (DPPH).
- **Groupe 3** : Extension locale des écoles inclusives (primaire, secondaire général, secondaire technique et formation professionnelle) ; Exposé présenté par M. OUATTARA Aboudramane (DRENA Bouaké 1).
- **Groupe 4** : Examens et orientations des ESH en sixième et en seconde ; Exposé présenté par M. KOFFI Eugène (ECIS)

La restitution des travaux des différents groupes marque la fin des travaux du forum. Dans l'agenda initial de l'activité, il était prévu un exposé et des travaux de groupe sur l'Arrêté N° 0089/MENETFP/MEPS/MFFE Du 25 juin 2019, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la plateforme de mise en œuvre de l'éducation inclusive en Côte d'Ivoire. Malheureusement, un retard accusé lors du démarrage des travaux de la première journée n'a pas pu être rattrapé pour l'exécution de ce point de l'agenda. Cependant, les participants ayant chacun une copie dudit Arrêté dans leurs kits s'en sont servi dans les travaux de groupe.



La clôture du Forum a fait l'objet d'une cérémonie officielle qui s'est ouverte par la projection d'une vidéo de l'hymne nationale de la République de Côte d'Ivoire interprété en Langue des Signes par les élèves de l'EPP Mamianou A de Bouaké. Elle a été présidée par Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Mamadou BINATE, qui avait à ses côtés Monsieur BROSSARD Stéphane, représentant S. E. Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, **Parrain du Forum** ; Monsieur Victorien K. KONE, Directeur de la Promotion des Personnes Handicapées, représentant Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ; Monsieur AKA Christian, Manager de Programmes, représentant le Bureau de CBM Côte d'Ivoire ; Monsieur SANOGO Yédè Adama, représentant Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'ONG Société Sans Barrières – Côte d'Ivoire.

La cérémonie de clôture a été marquée par cinq interventions et une remise de diplômes de participation aux travailleurs sociaux ayant contribué à la mise en œuvre du projet. Il s'en est suivi la lecture du rapport succinct du Projet Éducation Inclusive en faveur des enfants en situation de handicap en Côte d'Ivoire et des recommandations du Forum lu par Monsieur Doh Célestin, chef de service à la Sous-direction de l'Éducation Pour Tous, à la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (MENA/DELIC).



À la suite de la présentation dudit rapport, quatre officiels sont intervenus : deux pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, à savoir : Monsieur Victorien K. KONE, représentant Monsieur le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale et Monsieur Mamadou BINATE, représentant Madame le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation. Et deux pour le compte des partenaires techniques et financiers, à savoir : Monsieur AKA Christian, représentant du bureau de CBM en Côte d'Ivoire et Monsieur BROSSARD Stéphane, représentant S.E. Monsieur l'Ambassadeur de l'UE en Côte d'Ivoire.

Dans l'ensemble, les intervenants ont salué les résultats obtenus à travers la mise en œuvre du projet, remercié les différents acteurs et les ont encouragés à demeurer mobilisés pour la continuité des actions de promotion de l'inclusion des Enfants en Situation de Handicap dans le système éducatif ivoirien.



Ils ont souligné que l'inclusion est la finalité d'un processus de transformation progressif du système éducatif. Il s'agit de faire en sorte que le système s'adapte à l'Enfant en Situation de Handicap. Monsieur le représentant de Madame le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation a insisté sur ce point en soulignant que ce n'est pas aux enfants handicapés de s'adapter à nos écoles ; mais plutôt aux écoles de s'adapter pour accueillir les enfants handicapés et cela nécessite un engagement continu de la part de tous les acteurs et partenaires du système éducatif. Monsieur le représentant de S.E. Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire a pour sa part, attiré l'attention sur les impacts du

processus d'inclusion des Personnes Handicapées dans tous les secteurs du développement mais plus particulièrement le secteur de l'éducation. Il a souligné que l'éducation inclusive contribue à la résilience globale d'une nation de pouvoir avancer avec toutes ses filles et fils.

Les partenaires techniques et financiers que sont l'UE, CBM et SWB-CI, ont réaffirmé leur engagement à accompagner l'Etat de Côte d'Ivoire dans ses efforts pour l'inclusion des Personnes Handicapées dans le système éducatif. L'ONG internationale CBM a notamment souligné son intérêt à soutenir la formation des enseignants à partir des Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) sur la question du Handicap et de l'Education Inclusive.

Le Discours de clôture du Forum sur l'Education Inclusive en faveur des Enfants en Situation de Handicap a été dit par Monsieur le représentant de Madame le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.



4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

4.1. Les résultats de la mise en œuvre du projet

- **Les professionnels formés sur la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les écoles ordinaires :**
 - **232 enseignants d'écoles primaires (dont 108 femmes) formés** sur la question du Handicap, de l'Éducation Inclusive en faveur des Enfants en Situation de Handicap et à l'encadrement des enfants sourds ou non-voyants en milieu scolaire ordinaire,
 - **125 encadreurs, superviseurs et administrateurs des services éducatifs (dont 30 femmes) formés** sur la question du Handicap, de l'Éducation Inclusive en faveur des Enfants en Situation de Handicap.
 - **93 travailleurs sociaux (dont 36 femmes) formés** sur la question du Handicap, de l'Éducation Inclusive en faveur des Enfants en Situation de Handicap.
- **Structures éducatives touchées :**

Ville	DRENA	IEPP	EPP Inclusive	EPV inclusive	Ecole spécialisée
Abidjan	03	07	12	0	02
Dabou	01	01	01	01	0
Agboville	01	01	01	0	0
Toumodi		01	01	0	0
Yamoussoukro	01	01	01	0	0
Bouaké	02	03	03	0	0
Abengourou	01	01	01	0	0
Oumé	01	01	01	0	0
Man	01	01	03	0	0

Korhogo	01	01	03	0	0
TOTAL	12	18	27	01	02



- **Équipement et aménagement des écoles pour l'accueil des enfants en situation de handicap**

	DESCRIPTION	VALEUR TOTAL
Équipement de reprographie en braille	Imprimante braille (+ accessoires)	17 915 630
	Machine Perkins	9 647 478
Kits braille	Poinçons ; tablettes ; abaques ; matériel géométrique ; cannes blanches ; etc.	2 688 679
Livres	Du Noir au Braille	1 526 490
	Manuel de Langue des Signes	1 700 000
Tableaux et tables banc adaptés	Table-bancs Non-voyants	900 000
	Tableaux braille	685 500
Équipement de mobilité	Chaises roulantes	300 000
Équipements et Matériels didactique ordinaire	Buste humain	4 810 752
	Squelette humain	3 109 788
	Table-bancs ordinaires	750 000
	Chaises élèves	400 000
	Tableaux blancs	9 196 000
	Markers	843 200
Travaux d'accessibilité physique	Rampe ; éclairage ; mains courantes ; etc.	13 500 000
	TOTAL	67 973 517

- **698 Enfants en Situation de Handicap ont bénéficié de cette initiative**

- **207 enfants dans les centres de préparation** dont 84 filles (année scolaire 2020 – 2021)
- **400 enfants dans les écoles primaires** dont 176 filles (année scolaire 2020 – 2021)
- **81 enfants ayant fréquenté les écoles inclusives et orientés dans les collèges** dont 32 filles (année scolaire 2020 – 2021)

- **Effectif par type de Handicap**

TYPE DE HANDICAP	BILAN PAR TYPE DE HANDICAP			TAUX
	G	F	T	TYPE
Enfants Sourds et/ou Malentendants	331	248	579	82,95
Enfants Non-voyants et/ou Malvoyants	31	34	65	9,31
Enfants en Situation de Handicap moteur	4	5	9	1,29
Enfants atteints d'albinisme	6	5	11	1,58
Enfants en Situation de Handicap intellectuel	20	13	33	4,73
Enfants en situation de Handicap psychique	1	0	1	0,14
TOTAL	393	305	698	100
Taux de filles	43,70			

- **Effectif par localité**

LOCALITES	BILAN LOCAL			TAUX
	G	F	T	LOCAL
ABIDJAN 1	0	0	0	0,00
ABIDJAN 2	33	30	63	9,03
ABIDJAN 3	127	104	231	33,09
ABIDJAN 4	25	33	58	8,31
DABOU	8	10	18	2,58
AGBOVILLE	14	9	23	3,30
ABENGOUROU	17	13	30	4,30
TOUMODI	10	13	23	3,30
YAMOOUSSOUKRO	31	22	53	7,59
BOUAKE	51	28	79	11,32
OUME	22	10	32	4,58
MAN	23	14	37	5,30
KORHOGO	32	19	51	7,31
TOTAL	393	305	698	100
Taux de filles	43,70			

- ***Résultats scolaires des Enfants en Situation de Handicap***
 - Taux d'admission à l'entrée en 6^{ème} : **100 %**
 - Taux d'admission en classe supérieur (pour les classes intermédiaires) : **87,8 %**
 - Performance scolaire des ESH par rapport à la moyenne générale de la classe (**Abobo, Koumassi, Port-Bouët, Dabou, Agboville, Toumodi, Oumé, Man, Abengourou, Korhogo**) : **57,85 % d'ESH ont une moyenne égale ou supérieur à la moyenne générale de leur classe.**

- ***Les parents des Enfants en Situation de Handicap formés à la communication à la Langue des Signes ou en braille pour participer au suivi scolaire de leurs enfants***
 - **345 parents ont été sensibilisés (dont 190 femmes)** sur la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les écoles ordinaires
 - **145 parents dont 86 femmes** ont été formés à la communication en Langue des Signes
 - **19 parents dont 10 femmes** ont été formés à l'écriture braille

- ***Instauration d'un cadre juridique de réflexion sur l'éducation inclusive en faveur des enfants en situation de handicap en Côte d'Ivoire***
 - Signature de l'Arrêté interministériel portant création d'une plateforme de mise en œuvre de l'éducation inclusive (Arrêté N° 0089/MENETFP/MEPS/MFFE Du 25 juin 2019)

4.2. Les résultats des travaux de groupes



GROUPE 1	
Consolidation institutionnelle et législative	
Défis	Propositions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de compétences techniques ; ▪ Insuffisance de cadre juridique ; ▪ Absence de promotion et de sensibilisation éducative ; ▪ Textes existants insuffisamment appliqués 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un document de plaidoyer par la Plateforme de mise en œuvre ; ▪ La prise d'un décret encadrant l'Education Inclusive en Côte d'Ivoire ; ▪ Elaboration d'un Plan National de l'Education Inclusive.

GROUPE 2

Collaboration technique entre les centres de préparation et les écoles inclusives

Défis	Proposition
<ul style="list-style-type: none">▪ Inexistence ou Insuffisance des écoles préscolaires inclusives, des centres de préparation, des écoles inclusives inclusifs▪ Certains enfants sont frappés par la limite d'âge et n'ont pas accès aux classes passerelles parce que non inclusives▪ Absence de textes reconnaissant la langue des signes et le braille▪ La méconnaissance des textes qui facilitent l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap par les populations▪ Pauvreté des familles des ESH▪ Discrimination dans le recrutement des candidats à l'accès aux centres de formation▪ Insuffisance d'établissements spécialisés de prise en charge des enfants en situation de handicap▪ Les infrastructures d'accueil non adaptées à l'accessibilité des ESH (Les latrines, points d'eau)▪ Absence de primes de motivation à l'endroit des enseignants▪ Inexistence de documents pédagogiques en braille▪ Insuffisance d'enseignants formés en langue des signes et d'interprètes dans les établissements secondaires▪ Insuffisance de personnel qualifié en langue de signe et en écriture braille	<ul style="list-style-type: none">▪ Création des centres de préparation, des écoles préscolaires et des centres d'alphabétisation inclusifs▪ Rendre les classes passerelles inclusives▪ Prendre un arrêté de reconnaissance de la langue des signes et l'écriture braille▪ Vulgariser les textes▪ Autoriser l'accès aux centres de formations des formateurs aux personnes porteuses de handicap▪ Prise en charge financière de la scolarisation des ESH▪ Extension des centres de préparation et des écoles inclusives▪ Adapter les infrastructures aux normes d'accessibilité universelles▪ Octroyer des indemnités aux enseignants en charge des ESH▪ Concevoir et intégrer les documents du programme pédagogiques en braille▪ Recrutement d'enseignants formés en langue des signes et d'interprètes dans les établissements▪ Intégrer dans tous les centres de formation (CAFOP, ENS, enseignement supérieur....), la langue de signes et l'écriture braille

GROUPE 3	
Extension locale des écoles inclusives (primaire, secondaire général, secondaire technique et formation professionnelle)	
Défis	Proposition
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Textes peu vulgarisés (pas de large diffusion) ▪ Insuffisance de centre de préparation spécialisée pour les apprenants ▪ Insuffisance de personnel qualifié ▪ Inadaptation entre les structures existantes et les besoins spécifiques ▪ insuffisance d'équipements, de ressources matérielles et financières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des comités locaux Education Inclusive dans les régions ▪ Grande sensibilisation (Radio, télévision, journaux, réseaux sociaux...) ▪ Vulgarisation des textes ▪ Implication de tous les acteurs (éducation nationale, ministère de la santé, de l'enseignement technique et professionnel, du ministère de la femme et de l'enfance....) ▪ Recrutement, formation des enseignants dans les structures spécialisées (ENS, CAFOP, IPNEPT.....) ▪ Adaptation de toutes les structures scolaires ▪ Extension de l'école inclusive au secondaire général, technique et professionnel ▪ Intensification de la collaboration entre les différents ministères

GROUPE 4	
Examens et orientation des ESH en sixième et en seconde	
Défis	Proposition
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de structure d'encadrement des ESH à l'intérieur du pays ▪ Les structures existantes sont mal équipées ▪ Manque de volonté administrative 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ESH doivent composer dans leurs IEP d'origine ▪ Prise des dispositions par la DECO pour que les sujets (en braille ou en noir) parviennent aux candidats dans leurs centres d'examen. ▪ Accroître la formation des encadreurs des ESH tant à l'INFS qu'au CAFOP ainsi qu'à l'ENS et à l'IPNEPT. ▪ Renforce les capacités des encadreurs déjà

	<p>sur le terrain aussi bien dans les écoles inclusives, que dans les institutions spécialisées, les UFI et autres centres de préparation des ESH.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Créer une passerelle entre l'enseignement général et professionnel en tenant compte des spécificités des ESH.▪ Plus de volonté politique
--	--

5. LES RECOMMANDATIONS DU FORUM

En conclusion du Forum sur l'Éducation Inclusive en faveur des Enfants en Situation de Handicap tenu du 19 au 20 août 2021 à Abidjan, les recommandations suivantes sont à retenir :

- La prise d'un décret encadrant l'Education Inclusive en Côte d'Ivoire ;
- Elaboration d'un Plan National de l'Education Inclusive ;
- Mise en place effective et opérationnalisation de la plateforme de l'éducation inclusive ;
- Elaboration d'un document de plaidoyer par la Plateforme de mise en œuvre ;
- Implications effective de tous les acteurs en région.
- Intégrer la formation sur le Handicap et l'Education Inclusive dans les centres de formation des formateurs (CAFOP, ENS, IPNEPT, INFS, etc.)
- Prise de dispositions nécessaires pour la décentralisation des examens des Enfants en Situation de Handicap.
- Prise d'un texte règlementaire pour la reconnaissance officielle de la Langue des Signes et de l'écriture braille comme moyen d'enseignement des Enfants en Situation de Handicap ;
- Octroie d'indemnité de motivation aux enseignants intervenant dans l'encadrement des ESH

6. ANNEXES

- Liste des participants du Forum sur l'Education Inclusive en Faveur des Enfants en Situation de Handicap en Côte d'Ivoire
- Répertoire des écoles inclusives
- Répertoire des centres de préparation